

## Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP), maintien en emploi, handicap et travail



Tout métier de l'équipe pluridisciplinaire

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b052



21 h

24 au 26 janvier  
ou 6 au 8 novembre



1350 € HT - Repas inclus

### ANIMATION

Deux animateurs consultants en santé travail et PDP

### DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

  
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL  
ISO 9001:2015  
Labellisation PMR

**Cette formation donne le cadre de la PDP et du maintien en emploi (MEE) en SPSTI.**

### Prérequis

Exercer en SPST.

### Objectifs

- Maîtriser et mettre en place une méthodologie PDP et du maintien en emploi.
- Appréhender les bases réglementaires, la PDP dans la loi du 2 août 2021, les partenaires, aides, conventionnements, etc...
- Accompagner le retour à l'emploi des salariés en arrêt de longue durée.
- Outiller les professionnels du maintien en emploi pour optimiser leur positionnement.

### Programme

- Décrypter le cadre juridique et les concepts dont le principe de non-discrimination et modalités d'aménagements raisonnables, concepts européens, etc.
- Décrire la réglementation et les recommandations en vigueur.
- Définir les déficiences, incapacités et désavantages.
- Différencier les différents handicaps : mental et psychique, physique, moteur, sensoriel, invalidant et leurs compensations.
- Appliquer la méthodologie nationale et process du maintien : nouveaux partenaires du MT ; visites de pré-reprise et essais encadrés ; pluridisciplinarité ; mesures d'insertion et de maintien en emploi ; modes de reconnaissances (IPP, invalidité, RQTH) ; accessibilité aux locaux de travail ; réactions des employeurs et des collègues de travail.
- La négociation avec le salarié, le médecin du travail, l'employeur et les autres partenaires de l'accompagnement - leurs déontologie.
- Relations médecin du travail, infirmier(e)s, IPRP, IRP, DRH, assistants de services sociaux, chefs de service et encadrement.
- Évaluer les actions (évaluation quantitative et qualitative) : indicateurs de prévention tertiaire.

### Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Analyse de cas concrets apportés par les stagiaires à partir d'un recueil préalable au stage.